

weber.mur G'lisse

ENDUIT DE RAGRÉAGE, DÉBULLAGE ET LISSAGE DES BÉTONS

- + Applicable jusqu'à 10 mm
- + Excellente glisse sous l'outil
- + très bon pouvoir garnissant
- + Finition lisse et régulière
- + Peut rester nu ou être recouvert par de nombreux revêtements
- + pas de stockage dans un local hors gel
- + Sac à poignée, facile à transporter
- + réduction du délai avant seconde passe



20 kg



Produit(s) associé(s)

- ➔ weber.rep rapide
- ➔ weber.rep façade
- ➔ weber.rep express
- ➔ Suppr weber.rep surface

DOMAINE D'UTILISATION

- ◆ mortier prêt à gâcher pour le débouillage et le lissage des murs et des plafonds en béton

SUPPORTS

- ◆ à l'extérieur ou à l'intérieur
- ◆ béton banché (NF P 18-210/DTU 23.1)
- ◆ panneaux de béton préfabriqué
- ◆ béton de granulats légers

REVÊTEMENTS ASSOCIÉS

- ◆ tous revêtements minéraux ou organiques applicables sur béton, dans le respect de leurs règles de mise en œuvre
- ◆ weber.mur G'lisse peut également rester nu

LIMITES D'EMPLOI

- ◆ ne pas appliquer au sol
- ◆ ne pas utiliser pour reboucher les joints de prédalles

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

- ◆ pour utiliser ce produit en toute sécurité, afin de protéger votre santé et l'environnement, respectez les conseils de prudence qui sont étiquetés sur l'emballage
- ◆ les consignes de sécurité pour un emploi sûr de ce produit sont disponibles dans la Fiche de Données de Sécurité (FDS), accessible sur www.quickfds.fr/weber
- ◆ les informations relatives aux dangers des produits figurent à la rubrique Sécurité Produits

CARACTÉRISTIQUES DE MISE EN ŒUVRE

- ◆ temps d'utilisation de la gâchée : 3 heures environ
- ◆ temps ouvert pratique : 10 minutes après étalement
- ◆ délai entre passes : 1 heure

Ces temps sont donnés à +20 °C, ils sont allongés à basse température et réduits par la chaleur.

- ◆ épaisseur d'emploi : de 2 à 10 mm en positif et négatif
- ◆ délai de recouvrement (épaisseur 2 mm) = 72 heures
- ◆ épaisseur de 3 mm avant mise en œuvre d'un revêtement céramique

IDENTIFICATION

- ◆ composition : ciment, charges minérales et adjuvants spécifiques
- ◆ densité de la pâte : 1,1
- ◆ granulométrie : 0,3 mm

PERFORMANCES

- ◆ classe d'émissions dans l'air intérieur, selon arrêté du 19/04/2011 : A+
- ◆ adhérence sur béton : environ 1 MPa
- ◆ résistance en compression : 15 MPa

Ces valeurs sont des moyennes d'essais en laboratoire. Elles peuvent être sensiblement modifiées par les conditions de mise en œuvre.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- ◆ norme NF P 18-210/DTU 23.1

RECOMMANDATIONS

- ◆ ne pas ajouter d'eau dans le mélange en cours de prise. Une gâchée dont la prise a débuté ne doit pas être utilisée
- ◆ ne pas utiliser sur les parties de murs sujettes aux remontées d'humidité

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- ◆ les supports doivent être propres, sains, dépoussiérés et exempts de toute trace d'huile de décoffrage
- ◆ araser les balèvres et ouvrir la surface du béton à débuller à l'aide d'une pierre abrasive

CONDITIONS D'APPLICATION

- ◆ température d'emploi : de +5 °C à +35 °C
- ◆ ne pas appliquer sur support gelé, en cours de dégel ou s'il y a risque de gel dans les 24 heures
- ◆ éviter l'application en plein soleil ou sous la pluie

APPLICATION

1

- ◆ dosage en eau : 5,8 à 6,2 l d'eau par sac de 20 kg

2

préparation

- ◆ gâcher manuellement ou mécaniquement avec un malaxeur électrique lent (<300 tr/min) au taux de 29 à 31 % environ (5,8 à 6,2 l d'eau propre par sac de 20 kg) jusqu'à l'obtention d'un mortier souple et homogène
- ◆ ajuster la consistance en fonction des travaux à réaliser en respectant la plage de dosage en eau

3

mise en œuvre



- ◆ à l'aide d'une taloche inox, étaler en garnissant bien le support
- ◆ lisser au fur et à mesure afin d'obtenir l'aspect souhaité
- ◆ au besoin, étaler et lisser une seconde passe après séchage de la première

INFOS PRATIQUES

Unité de vente : sac de 20 kg (palette filmée complète de 40 sacs, soit 800 kg)

Format de la palette : 107x107 cm

Consommation : 1,1 kg/m²/mm d'épaisseur

Couleur : gris clair

Outils : taloche inox, spatule, truelle d'angle, auge, malaxeur électrique lent (300 tr/min)

Conservation : 1 an à partir de la date de fabrication, en emballage d'origine non ouvert, produit non gélif, stocké à l'abri de l'humidité

Ce document est fourni à titre indicatif, notre société se réservant le droit de modifier les informations contenues dans celui-ci à tout moment. Notre société ne peut en garantir le caractère exhaustif, ni l'absence d'erreurs matérielles. Saint-Gobain Weber décline toute responsabilité en cas d'utilisation ou de mise en œuvre des matériaux non conforme aux règles prescrites dans la présente documentation, les documents techniques (DTU; Avis Techniques...) et les règles de l'art applicables.